



UNIVERSITE DE LA MANOUBA
Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités
Département de Géographie



**Le Département de Géographie de la Faculté des Lettres, des
Arts et des Humanités**

**Organise Son 9ème Colloque
sous le thème :**

**« Les Espaces difficiles En Méditerranée : Risques
environnementaux, Dynamiques territoriales et défis
de Désenclavement »**

FLAHM, la Manouba

Le 7, 8 et 9 mars 2019

1ère Circulaire : Appel à contribution

1. Texte de cadrage :

La région méditerranéenne a toujours été au cœur des débats politiques et scientifiques notamment depuis la mise en place des programmes et des différentes conventions sur l'environnement, la lutte contre la désertification, la protection des écosystèmes fragiles et le développement durable (UNCDD, RAMSAR, UICN, PNUE, PNUD...). Caractérisée par une diversité naturelle et humaine, cette région a souvent été soumise à

des contraintes environnementales et économiques qui ont été souvent à l'origine d'un déséquilibre naturel et d'un développement inégal entre ses différentes parties. Sur le plan environnemental plusieurs régions méditerranéennes ont été caractérisées par un déséquilibre des écosystèmes qui a parfois conduit à des situations de crise écologique. La désertification, l'érosion généralisée de certaines montagnes, piémonts et plages surpeuplés, la pollution de l'air, des eaux et des sols sont des témoins de la rupture parfois irréversible de quelques écosystèmes méditerranéens.

Sur le plan humain, les politiques nationales des pays méditerranéens du Nord comme du Sud ont souvent créé des inégalités régionales en privilégiant des espaces dits « performants » par rapport à d'autres « marginaux ». Cette situation a parfois généré un face à face virulent entre des espaces / territoires totalement opposés sous des appellations concurrentielles (avant-pays - arrière-pays ; montagne - plaine ; littoral - intérieur ; monde rural - monde urbain ; quartier aisé - quartier défavorisé ; espace favorisé - espace difficile...).

Notre intérêt portera ainsi dans cette rencontre sur cette dernière notion à savoir les « espaces difficiles ». Depuis les années 1980, plusieurs travaux de recherche ont été menés notamment sur le monde rural en Europe et ont permis de définir ces espaces comme étant *des territoires qui n'arrivent pas à produire durablement parce qu'elles sont confrontées à des obstacles naturels les mettant hors-jeu du marché*. Pour Pierre Campagne (2007), un **espace difficile** est « *un espace qui a un certain nombre de caractéristiques par rapport notamment à ses capacités productives et dont les contraintes physiques ne lui permettent pas de mettre en œuvre le ou les modèles dominants de développement et de production ; modèles qui sont mis en œuvre dans les zones « riches », et qu'il en résulte un désavantage comparatif du point de vue de la productivité des facteurs et donc du point de vue de la compétitivité de l'espace* ». Selon Sghaier et al. (2009), ces espaces sont exposés à trois facteurs de vulnérabilité dont l'impact peut être synthétisé comme suit :

- **Changement climatique et crises environnementales** : Risque d'aggravation de la fragilité des ressources naturelles notamment de l'eau en raison de la baisse attendue des précipitations (jusqu'à - 29% à l'horizon 2050) et l'élévation des températures (jusqu'à + 2,7°C à l'horizon 2050) ainsi que l'intensification de la mobilisation des ressources avec les impacts sur l'environnement (désertification, dégradation des sols, érosion des plages...); (dimension écologique),
- **Crise alimentaire et renchérissement des matières premières** : Risque d'insécurité alimentaire par manque de ressources (pauvreté) et difficultés d'accès au marché (dimension sociale),
- **Mondialisation** : libéralisation des marchés, blocage des flux migratoires, réduction des ressources budgétaires des Etats. Cette situation présente des Risques de marginalisation faute de compétitivité par rapport au modèle dominant (dimension économique),

Cantonnés souvent dans les arrière-pays (montagnes isolées, déserts...) et caractérisés par la généralisation de « l'érosion des ressources naturelles et humaines », **les espaces difficiles** se sont aujourd'hui élargis et se sont diversifiés pour toucher aussi bien les littoraux que certaines banlieues des grandes villes (Casablanca, Alger, le Caire, Tunis...). Ils ont

témoigné d'une rupture des équilibres écosystémiques et d'un retard de développement et ont constitué un échec des modèles d'aménagement des territoires et d'intégration économique et sociale imposés par les Etats centraux et les créiteurs étrangers (Banque Mondiale, FMI, Banque Européenne...). L'application de ces modèles a paradoxalement accéléré l'enclavement de ces espaces poussant plusieurs jeunes, frustrés et désemparés, soit à tenter de traverser la Méditerranée pour « un avenir meilleur », soit à basculer dans le fondamentalisme religieux. Au Maghreb, une bonne partie de cette jeunesse a, au contraire, choisi de se soulever, à partir de 2011, contre les régimes au pouvoir. Leurs revendications tournaient essentiellement autour de l'intégration des espaces difficiles dans les économies nationales ainsi que la participation libre et active aux choix politiques et aux modèles de développement de leurs pays.

Sept ans après, ces revendications politiques, économiques et sociales n'ont pas été totalement résolues notamment en Tunisie. Bien au contraire, la situation ne cesse de s'empirer et qui menace de plus en plus la rive nord notamment avec la prolifération de l'immigration illégale et la recrudescence du terrorisme mettant à nouveau en avant la question de l'intégration des communautés d'immigrés dans les sociétés européennes et le partage des valeurs des pays hôtes. De ce fait, **les espaces difficiles** au Sud comme au Nord risquent à nouveau de s'élargir ce qui pose aux chercheurs comme aux décideurs des problèmes quant à leur délimitation ? Aux critères de leur détermination et aux défis de leur désenclavement ?

Notre ambition est d'arriver, donc, à partir des différents cas d'étude et expériences en Méditerranée à mieux cerner ce concept, à déterminer, à travers un regard croisé Nord-Sud et Sud-Sud, les processus et les dynamiques qui ont amené à qualifier ces territoires de « **difficiles** » avec les conséquences de cette posture sur les plans environnemental et socio-économique et enfin à échanger les expériences sur les stratégies des différents acteurs pour tenter de désenclaver ces espaces.

2. Thèmes privilégiés par le colloque :

Nous chercherons, à travers cette rencontre, à développer les axes suivants :

1. Théories, Concepts et limites des espaces / territoires :

Il s'agit de débattre ici autour des concepts suivants :

- espaces privilégiés / espaces non privilégiés
- espaces favorisés / espaces marginalisés
- espaces enclavés / espaces désenclavés
- Quelles définitions proposer ? Et par conséquent, quels critères environnementaux et socio-économiques adopter pour délimiter ces espaces difficiles ?

2. Potentialités, dynamiques et risques environnementaux :

- A travers des études de cas, nous chercherons à savoir comment les potentialités sous-valorisées ou sur-valorisées permettent de faire basculer un espace / territoire dans la marginalité ou le rendre privilégié ?

- Comment les dynamiques environnementales et socio-économiques (stress hydrique, pollution, réchauffement climatique, érosion, surpâturage, emprise agricole, extension urbaine, emprise sur le littoral...) permettent aussi de qualifier un espace de « difficile » ou de « favorisé » ?

3. Défis de désenclavement des espaces, approches adoptées :

- Quelle valorisation rationnelle des ressources, des savoir-faire locaux, des patrimoines ?
- Quels modèles de prise de décision et de dynamisation des espaces : ascendant-centralisé ou descendant-décentralisé ?
- Quels types d'aménagement et avec quelle efficacité ? Et quels aspects de désenclavement ?
 - Spatial : infrastructure, accès aux ressources, proximité des services,...
 - Economique : Création d'emploi, valorisation des ressources par les locaux, capitalisation, limitation de l'exode...
 - Social : Chance d'accès aux ressources et à l'emploi, pauvreté, fondamentalisme, terrorisme, racisme / régionalisme...
- Quelles innovations dans les savoir-faire en matière de gestion des espaces et des territoires ?
- Quelles Approches nouvelles adoptées : participative, principe de transversalité, valorisation du savoir traditionnel, promotion et labellisation des produits des terroirs, appui financier et technique... ?

3. Dates à retenir :

- **11 mai 2018** : Diffusion de la 1ère Circulaire ; Appel à contribution
- **12 octobre 2018** : Date limite d'envoi des résumés et des fiches de participation (ci-après),
- **02 novembre 2018** : Avis d'acceptation (Communication orale ou poster) ou de refus à envoyer aux auteurs après évaluation,
- **16 novembre 2018** : Diffusion de la 2ème circulaire
 - Affiche du Colloque
 - Programme préliminaire
 - Modalités de participation, hébergement, paiements
- **25 janvier 2019** : Date limite d'envoi des textes complets
- **22 février 2019** : Diffusion de la 3ème Circulaire
 - Programme final
 - Programme de l'excursion
- **7, 8 et 9 mars 2019** : Date du Colloque

4. Langues officielles du colloque :

Les Langues retenues pour le colloque seront **l'Arabe** et **le Français**. Il est également possible de présenter en **Anglais** mais à une condition de préparer les présentations en langue française ou l'inverse,

5. Comité Scientifique :

- Khaled ABAZA, Univ. de Tunis, Tunisie
- Mohamed ADERGHAL, Univ. Mohamed V, Maroc
- Fadhila ALOUI, Univ. de Manouba, Tunisie
- Laurent AUCLAIR, IRD, France
- Amor BELHEDI, Univ. de Tunis, Tunisie
- Habib BEN BOUBAKER, Univ. de Manouba, Tunisie
- Ali BEN NASR, Univ. de Sfax, Tunisie
- Abdelhamid BENGHAZI, Univ. de Manouba, Tunisie
- Hédi BENOUEZDOU, Univ. de Tunis, Tunisie
- Hassan BOUBAKRI, Univ. de Sousse, Tunisie
- **Ahmed BOUJARRA, Univ. de Sousse, Tunisie**
- Said BOUJROUF, Univ. Caddy Yadh, Maroc
- Mongi BOURGOU, Univ. de Tunis, Tunisie
- Abdallah CHÉRIF, Univ. de Manouba, Tunisie
- Abdelkarim DAOUD, Univ. de Sfax, Tunisie
- Jean Paul DUBEUF, INRA, France
- Mohamed ELLOUMI, INGRES, Tunisie
- Seddik FAZAI, Univ. de Tunis, Tunisie
- Noômène FEHRI, Univ. de Manouba, Tunisie
- Amor GAMMAR, Univ. de Manouba, Tunisie
- Didier GENIN, IRD, France
- Jmaiel HAJRI, Univ. de Manouba, Tunisie
- Ali HANAFI, Univ. de Manouba, Tunisie
- Adnène HAYDER, Univ. de Tunis, Tunisie
- Latifa HENIA, Univ. de Tunis, Tunisie
- Faouzi IBRAHIM, Univ. de Tunis, Tunisie
- Salah JENDOUBI, Univ. de Manouba, Tunisie
- Mohamed Raouf KARRAY, Univ. de Tunis, Tunisie
- Abdelfattah KASSAH, Univ. de Sfax
- Pierre Antoine LANDEL, Univ. de Grenoble, France
- Taoufik MELKI, Univ. de Manouba, Tunisie
- Geneviève MICHON, IRD France
- Khaled NOUCER, Univ. de Manouba, Tunisie
- Naceur OMRANE, Univ. de Manouba, Tunisie
- Mohamed Chedly RABIA, Univ. Manouba, Tunisie
- Houssein RAHIM, Univ. Borj Bouaririj, Algérie
- Hédi RIAHI, Univ. de Manouba, Tunisie
- Bruno ROMAGNY, IRD France
- Abdelkarim SALEM, Univ. de Manouba, Tunisie
- Mohamed Raouf SAIDI, Ladyss, France
- Jean Michel SORBA, INRA, France
- Caroline TAFANI, Univ. Corse, France
- Hammadi TIZAOUI, Univ. de Tunis, Tunisie
- Faouzi ZERAI, Univ. de Tunis, Tunisie

6. Comité d'organisation :

- Ali HANAFI, **Coordinateur**
- Anouar HACHEMI, **Coordinateur**
- Hédi ABDALLAH
- Néji ARGOUBI
- Leïla AYADI
- Abdelhamid BENGHAZI
- Tahar BOUHAFI
- Malek BOURGOU
- Islem DAHMENE
- Abdelwahab DHAHRIA
- Raoudha HABBOUBI
- Raja JOUINI
- Mounira KEBAILI
- Rim KLIBI
- Mohsen LATRACH
- Latifa NASRI
- Racha SALLEMI
- Houda Souilmi

7. Consignes aux auteurs :

Les résumés et les textes complets seront rédigés comme suit :

- Le **titre de l'article** en corps 14, gras, minuscule et justifié à gauche;
- Le **nom et prénom de l'auteur** : en corps 12, minuscule et justifié à gauche, le nom doit être rédigé en corps 12, majuscule ;

- **Les coordonnées de l'auteur** : (affiliation, adresse professionnelle et électronique) en corps 10 et en italique justifié ; en Times New Roman et doivent comporter
- **Le paragraphe de résumé** ne doit pas dépasser une page en corps 12, minuscule et justifié, interligne simple
- **Mots clés** : 5 mots maximum, en corps 12 ;
- **L'ensemble du texte** : en corps 12 interligne simple, espacement 6 avant et après ; **marges des pages** 2.5 à droite, 2.5 en haut, 3.5 à gauche et 3.0 en bas ; **Figures et tableaux** incorporés au texte avec titre, numérotation ;
- **Bibliographie** : en Times New Roman corps 11, minuscule ; Titre de revue en italique, N° revue en gras pages ;
- Les textes complets ne doivent pas dépasser **20 pages**.
- **Les actes du colloque seront publiés après évaluation dans un ouvrage collectif aux éditions de la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba.**

8. Fiche de participation

- Prénom :Nom :
- Pays :N°du passeport :
- Discipline :
- Statut/profession :
- Adresse professionnelle :
-
- Courriel :
- Tel :Fax :
- Titre de la contribution orale/poster :
.....
.....
- Résumé :

9. Contact :

La fiche de participation, les résumés et les textes seront envoyés par courriel à l'adresse suivante : geoflahm2019@gmail.com